



Le 13 novembre 2017

« Démolition Publique 2022 »

C'est parti !!

A quelle sauce seront mangées les DDI et leurs agents ?

Le vendredi 13 octobre 2017, Matignon lançait officiellement la démarche « Action Publique 2022 »

Une démarche demandant aux ministres **de proposer des transferts, des privatisations ou des suppressions de missions**. Le tout en associant nombre de représentants actuels ou récents du secteur privé dans les arbitrages !!! Et en affichant dès le départ l'objectif de renforcer l'interministérialité et la déconcentration de la gestion des agents au niveau des Préfets. **La RGPP +++ !!!!**



Et il ne lui aura pas fallu très longtemps pour identifier une première proie : la direction territoriale Ile de France du Cerema (centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement), établissement public notamment contributeur au portage des missions des DDT(M).

Ce sont ainsi 180 agents qui ont ainsi appris, à la veille des congés scolaires par un simple mail de leur Directeur Général, **la fermeture programmée de leur direction à échéance 2020**, sans autre explication que l'adaptation nécessaire du Cerema à la baisse drastique des effectifs qui lui est imposée.

**Sans inflexion, d'ici 2022,
ce sont 120 000 agents qui recevront ce mail de leur directeur !**

De lourds nuages planent sur les services territoriaux de de l'État...les DDI en tête !!!

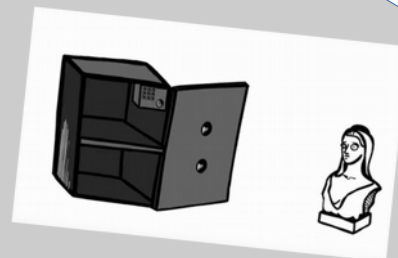
Déjà saignées en effectifs depuis 2010 (15 000 postes supprimés), victimes de suppression de missions, de mutualisations et de restructurations en chaîne, les DDI figurent une nouvelle fois en première ligne pour subir de plein fouet les effets destructeurs d' « Action Publique 2022 ».

En effet, reposant sur les effectifs des ministères parmi les plus sacrifiés au Projet de Loi de Finances 2018, situées au plus proche des appétits du corps préfectoral et souvent au plus loin des préoccupations des ministères de gestion, **les DDI sont directement menacées dans leur existence même en tant que direction de plein exercice, et leurs agents sont ciblés comme victimes potentielles de nouveaux repositionnements en cascade et de coupure de tout lien avec leur gestion nationale ministérielle.**



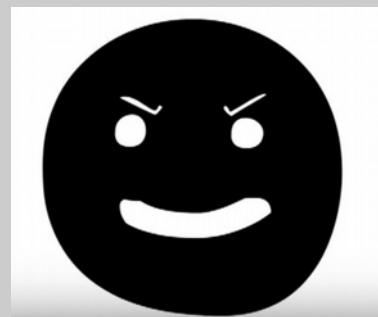
Suite au boycott du Comité Technique
des DDI du 5 octobre 2017, FO dit **STOP !!!**

FO refuse toute fatalité dans la défense des moyens de nos ministères en général, et de ceux alloués aux DDI en particulier.



FO ne saurait se laisser entraîner dans une co-gestion de la grande braderie des missions de service public ouverte par « Démolition Publique 2022 ».

FO s'oppose à toute nouvelle mesure de déconcentration de la gestion des personnels des DDI, ainsi qu'à toute attaque contre le caractère de plein exercice de ces directions.



Au collectif budgétaire, FO oppose la défense collective des fonctionnaires et du service public.



Face à l'austérité et aux attaques contre les fonctionnaires, FO appelle à l'action et à la solidarité au sein des services pour dénoncer et lutter contre tous leurs effets !

Pour défendre la Fonction publique, le service public républicain au plus près du territoire, nos statuts, notre pouvoir d'achat et nos retraites :

**Tous en grève et dans la rue
le 16 novembre !!!**

Fédération de l'Administration Générale de l'État – contact@fagefo.fr

Fédération de l'Enseignement, la Culture et la Formation Professionnelle – fnecfp@fo-fnecfp.fr

Fédération de l'Équipement de l'Environnement des Transports et des Services – contact@feets-fo.fr

Fédération des Finances – fo.finances@orange.fr

46 rue des Petites Écuries – 75010 Paris